

Envoyé en préfecture le 21/02/2025

Reçu en préfecture le 21/02/2025

Publié le 21/02/2025

ID : 039-243900420-20250210-2025_10-DE

Berger Levraud

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

**République française
Département du Jura**

Séance du 10 février 2025

Date de convocation

31 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 10 février à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Belmont au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

**Révision des loyers du Relais d'entreprises
N°10/2025**

Nombre de membres

40

Présents

Mesdames Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Hählen, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Dejeux, Naudeix, Degay, Brochet, Timal, Voinot, Poulin, Pichon, Poctier, Truchot, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Théry, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Coutrot, Schouwey, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.

Excusés Mmes Faivre, Falcinella-Gillard (procuration à Mme Hählen).

Excusés

2

Votants

39

Présents

Mesdames Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Hählen, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Dejeux, Naudeix, Degay, Brochet, Timal, Voinot, Poulin, Pichon, Poctier, Truchot, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Théry, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Coutrot, Schouwey, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.

Excusés Mmes Faivre, Falcinella-Gillard (procuration à Mme Hählen).

Absents

Vu la délibération n°111/2019 du 9 mai 2019, par laquelle le Conseil communautaire validait les tarifs de l'espace collaboratif,

Vu la délibération n°146/2022 du 16 novembre 2022, par laquelle le Conseil communautaire validait une revalorisation des loyers du Relais d'entreprises pour faire face à l'augmentation des prix de l'énergie et notamment de l'électricité,

Considérant les annonces de l'Etat quant à la baisse des budgets dans les collectivités,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide la revalorisation des loyers du Relais d'entreprises du Val d'Amour ci-dessous à compter du 1^{er} mars 2025 :

Bureaux individuelsAbonnement mensuel

1 jour / semaine	87 €
2 jours / semaine	150 €
3 jours / semaine	212 €
4 jours / semaine	275 €
5 jours / semaine	312 €

Sans abonnement

½ journée	13 €
1 journée	25 €

Salle de réunion

½ journée	31 €
1 journée	62 €
1 semaine	250 €

Bureaux partagésAbonnement mensuel

	Bureau complet	Par poste de travail
1 jour / semaine	125 €	62 €
2 jours / semaine	200 €	100 €
3 jours / semaine	250 €	125 €
4 jours / semaine	300 €	177 €
5 jours / semaine	375 €	187 €

Sans abonnement

	Bureau complet	Par poste de travail
½ journée	19 €	9 €
1 journée	37 €	19 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Philippe Degay
Secrétaire de séance

